

Date d'impression : 14.09.2005

revue le : 14.09.2005

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit Novaclin BAK**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Nettoyage à sec / blanchisserie
- **Producteur/fournisseur :**
SEITZ GmbH
Gutenbergstrasse 3
65830 Kriftel / Germany
Tel. + 49(0) 6192-9948-0
Fax. + 49(0) 6192-9948-99
seitz@seitz24.com
www.seitz24.com
- **Service chargé des renseignements :** Laboratoire:
- **Renseignements en cas d'urgence :** +49(0) 6192-9948-88

2 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description :**
Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

- **Composants contribuant aux dangers:**

	tensio-actif non-ionique	Xi; R 41	20 - 50%
	tensio-actif cationique	Xi; R 38	< 10%
CAS: 34590-94-8 EINECS: 252-104-2	dipropyléneglycol ether monométhylque		< 10%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7	2-propanol	Xi, F; R 11-36-67	< 5%

- **Indications complémentaires :**
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



Xi Irritant

- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
R 41 Risque de lésions oculaires graves.
Réservé aux utilisateurs professionnels.
- **Système de classification :**
La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

- **Indications générales :** Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **après contact avec la peau :**
Laver immédiatement à l'eau.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

(suite page 2)

Date d'impression : 14.09.2005

revue le : 14.09.2005

Nom du produit **Novaclin BAK**

(suite de la page 1)

- **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- **après ingestion :**
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
Peut être dégagé en cas d'incendie :
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone (CO,CO₂)
Oxyde d'azote (NO_x)
Oxydes de soufre (SO_x)
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres produits toxiques n'est pas à exclure
- **Équipement spécial de sécurité :**
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
- **Autres indications**
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- **Les précautions individuelles:**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Veiller à une aération suffisante
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselgur, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter tout contact avec les yeux la peau.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Ne conserver que dans le fût métallique d'origine
- **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas stocker avec les aliments
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Stocker au frais et au sec dans des fûts récipients bien fermés
Protéger contre le gel.

(suite page 3)

Date d'impression : 14.09.2005

revue le : 14.09.2005

Nom du produit Novaclin BAK

Durée de stockage: max. 18 mois

(suite de la page 2)

8 Contrôle de l'expositon/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

34590-94-8 dipropyléneglycol ether monométhylque

VME	600 mg/m ³ , 100 ppm
-----	---------------------------------

67-63-0 2-propanol

VME	Valeur momentanée: 980 mg/m ³ , 400 ppm
-----	----------------------------------------------------

- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Equipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- **Protection respiratoire :** Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- **Protection des mains :**
Gants de protection.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
- **Matériau des gants**
Caoutchouc nitrile
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques.
- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Indications générales.**

Forme :	liquide
Couleur :	jaune
Odeur :	spécifique au produit

- **Modification d'état**

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	non déterminé

- **Point d'éclair :** > 61°C (EN 22719)

- **Auto-inflammabilité :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 14.09.2005

revue le : 14.09.2005

Nom du produit Novaclin BAK

(suite de la page 3)

- | | |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| · Danger d'explosion : | Le produit n'est pas explosif. |
| · Densité à 20°C: | 0,960 - 0,970 g/cm ³ (ISO 2811) |
| · Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : | émulsionnable |

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Substances à éviter :** Agents forts d'oxydation
- **Réactions dangereuses** Aucun rapport de réactions dangereuses.
- **Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Effet d'irritation possible
- **des yeux :** Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
- **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :
Irritant
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

- **Indications générales :**
Catégorie de pollution des eaux 2 (Classification propre) : polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
Aucune évaluation écotoxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit :**
- **Recommandation :**
Doit être acheminé vers une décharge ou une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 5)

Date d'impression : 14.09.2005

revue le : 14.09.2005

Nom du produit Novaclin BAK

(suite de la page 4)

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**
- **Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** -
- **Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :**
- **Classe IMDG/GGVmer :** -
- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**
- **Classe ICAO/IATA :** -

15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE :**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**
Xi Irritant
- **Phrases R :**
41 Risque de lésions oculaires graves.
- **Phrases S :**
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.
37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
- **Identification particulière de certaines préparations :**
Réservé aux utilisateurs professionnels.
Contient: (R)-p-mentha-1,8-diène. Peut déclencher une réaction allergique.
- **Prescriptions nationales :**
- **Classe de pollution des eaux :**
Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
- **Autres indications :**
Tous les composants sont spécifiés dans le registre EINECS (European Inventory of Existing Chemical Substances).

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases R importantes:**
11 Facilement inflammable.
36 Irritant pour les yeux.
38 Irritant pour la peau.
41 Risque de lésions oculaires graves.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- **Contact :** Dr. Ralf Döring
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**